

EN AMONT DE L'ÉCLUSE DE VITRY-AUX-LOGES

Le clapet de 6,5 tonnes installé

L'écluse de Vitry-aux-Loges est en cours de restauration. Celle-ci comprenait la mise en place d'un clapet, efficace en cas de crue.

■ Le chantier de l'écluse de Vitry-aux-Loges, orchestré par le Département dans le cadre de son programme d'aménagement du « Loiret au fil de l'eau » et débuté en mai de cette année, devrait se terminer en janvier 2022.

Cette restauration comprend l'installation d'un clapet de 6,5 tonnes. Il servira à réguler automatiquement le niveau d'eau en amont de l'écluse.

Un panneau pédagogique mis en place

Ce dernier est arrivé par convoi exceptionnel jeudi 18 novembre avant d'être gruté à son emplacement. Pour comprendre son fonctionnement et son intérêt, un panneau pédagogique a été mis en place aux abords du chantier. L'écluse de Vitry-aux-Loges est à portes busquées, reconnaissable à la forme en V de ses portes.

« Pour ouvrir une porte, il faut obligatoirement équilibrer la poussée de part et d'autres des battants, ce qui



Le clapet a pris son envol sous haute surveillance. (PHOTO : ESTELLE GOFFINÉ)

fait qu'on ne peut ouvrir une porte busquée que si l'eau est à la même hauteur des deux côtés, soit haute, soit basse. Il est donc impossible d'ouvrir les deux portes en même temps ce qui est un inconvénient certain en cas de crue ! C'est là que le clapet entre en jeu », comme l'explique Yves Bergot, responsable canaux et environnement du Département.

Des écluses remises en état

« Le clapet est installé en amont de l'écluse, d'où

l'agrandissement de cette dernière afin de retenir l'eau le temps de soulager les deux portes de la poussée. Il est alors possible de les ouvrir toutes les deux puis de rabaisser le clapet pour laisser passer la crue ». Il peut également réguler automatiquement le niveau d'eau du canal en permanence et ne se servir des portes que pour la navigation. Six autres écluses sont prévues dans ce programme de restauration avec mise en place de clapet : deux à Combleux, Mardié, Donnery, Sainte-

Catherine à Pannes et La Folie à Châlette.

Le coût de cette opération à Vitry-aux-Loges s'élève à 1,45 M sur les 10,5 M estimés pour l'ensemble de ces restaurations. Les écluses de Choiseau et La Chaussée à Coudroy seront remises en état en 2022 pour 1,3 M. Leurs portes seront refaites en bois selon leurs caractéristiques initiales car elles sont inscrites aux Monuments Historiques. Pour rappel, le Département a engagé un important investissement afin de sécuriser et aménager le canal d'Or-

léans. Pour cela, il a mis en œuvre un vaste programme d'aménagements depuis 2018, autour de trois axes : la lutte contre les crues, la restauration du patrimoine et le développement touristique avec notamment la réalisation d'une véloroute. En plus des travaux sur les écluses, un système d'alerte aux inondations sur le versant Loire est opérationnel

depuis mai 2020. Ces deux dernières années, le Département a déjà rénové 26 petits ouvrages hydrauliques, restauré 11 km de berge et le déversoir de Limetin à Pannes et l'écluse de Mardié ont été curés respectivement en 2019 et 2021. Ces travaux de rénovation, restauration et curage se poursuivront en 2022.

ESTELLE GOFFINÉ



L'écluse après avoir été vidée. (PHOTO : CD45)